

ACTIONS

Nyse Euronext attend au moins cinq nouvelles venues au premier trimestre sur son marché destiné aux PME. 2010 avait été marquée par une reprise des cotations (37 sociétés), grâce notamment aux transferts.

Les introductions sur Alternext reprennent à pas comptés

Les introductions reprennent sur Alternext. Mais tout doucement. Ce marché organisé mais non réglementé destiné aux PME doit accueillir au premier trimestre au moins 5 nouvelles venues, selon Nyse Euronext. Moulinvest (dans le bois), Biosynex (tests de diagnostic médical) ou encore Médian Technologies (imagerie pour la santé) font partie des candidates potentielles dans les prochains mois. Si Marc Lefèvre, directeur des relations émetteurs Europe chez Nyse Euronext, se refuse à indiquer des perspectives chiffrées sur les cotations pour l'ensemble de 2011, il indique

« avoir bon espoir que la hausse se poursuive ». C'est aussi le sentiment des spécialistes des introductions : « Cette année devrait être meilleure que 2010, on constate un intérêt renouvelé des sociétés », dit Eric Forest, gérant chez Oddo Corporate Finance. Déjà, l'année dernière, 37 sociétés ont fait leurs premiers pas sur Alternext, pour plus de 87 millions d'euros levés. Un vrai tournant par rapport à 2009 (5 opérations pour environ 10 millions d'euros).

Toutefois, la majorité des entrées à la cote ont été des transferts venant du marché libre (8) ou d'Euronext

(15), une possibilité ouverte depuis 2009. Peu de sociétés ont finalement été introduites en 2010 par la voie classique d'une « offre au public » (5) - et ce malgré une forte demande des particuliers - au profit des placements privés (7). « Compte tenu des turbulences de marché, cette forme de cotation directe, qui ne nécessite pas de visa de l'Autorité des marchés financiers et donc ni de calendrier ni de prix déterminé, a été largement préférée », souligne Yannick Petit, président d'Allegra Finance. *Revers de la médaille* : un manque de liquidité inhérent. « Un facteur qui explique en partie la per-

formance très médiocre de l'indice Alternext. Avec un recul de 3,75 % en 2010, il est largement en retrait du CAC Mid & Small 190 (+ 17,95 %). Depuis la création d'Alternext en 2005, moins d'un quart des valeurs sont parvenues à afficher une croissance !

Pièdre évolution boursière

Si bon nombre de gérants hésitent à venir sur un marché non réglementé, cette piètre évolution boursière est aussi à lier aux valorisations jugées élevées à ses débuts. « Elles sont bien plus raisonnables aujourd'hui : autour de 1 fois le chif-

fre d'affaires, contre 2 à 3 fois dans les périodes plus fastes », tempère Yannick Petit.

La capitalisation boursière médiane se situe autour de 30 millions d'euros contre 39 en 2007, alors que le revenu moyen est passé de 21,5 millions d'euros à 36,1 millions, en 2010, selon les données d'Allegra. Paradoxe de cette situation : « La faiblesse des multiples actuels au regard des rachats par des fonds ou des industriels limitent les velléités des émetteurs pour une cotation. Il faudra sans doute attendre quelques succès pour voir un flot de sociétés préférer la Bourse », souli-

gne Franck Imbert, responsable des opérations de marché chez Crédit du Nord.

A condition aussi qu'Alternext ne fasse pas trop parler de lui pour des échecs : Hier, l'avocat d'une association regroupant 300 petits porteurs et de fonds a annoncé vouloir attaquer les commissaires au compte et établissements financiers ayant conseillé la valeur Loyaltouch (ex Initiatives et Développements), réclamant au total 30 millions d'euros. La PME avait été radiée en fin d'année dernière, peu après sa liquidation judiciaire.

MARINA ALCARAZ